|  |  |
| --- | --- |
| **Conseil 2019Genève, 10-20 juin 2019** | **logo_F_** |
|  |  |
|  |  |
| **Point de l'ordre du jour: PL 1.5** | **Document C19/58-F** |
| **6 mai 2019** |
| **Original: anglais** |
| Rapport du Secrétaire général |
| soumission du rapport de l'ancien président du groupe d'experts de haut niveau sur le Programme GCA |

|  |
| --- |
| RésuméLors de la 17ème séance plénière de la Conférence de plénipotentiaires de 2018 (PP-18), le **Secrétaire général** a noté avec satisfaction que, lors des discussions sur le projet de Résolution, l'importance du Programme GCA avait été largement reconnue. Il a invité la plénière à accepter de conserver le point 12.1 du *décide*, qui permettrait à l'UIT d'utiliser le Programme GCA pour guider ses travaux sur la confiance et la sécurité dans les TIC. Il demanderait l'avis du Conseil et de l'ancien Président du Groupe d'experts de haut niveau sur le Programme GCA, M. Stein Schjolberg, à ce sujet.Suite à donnerLe Conseil est invité à **prendre note** du rapport.\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Références*[Document PP-18/174](https://www.itu.int/md/S18-PP-C-0174/en);* [*Document C19/INF/9*](https://www.itu.int/md/S19-CL-INF-0009/fr) |

Annexe: 1

ANNEXE

**Rapport de 2019 du Président**

**RAPPORT RÉVISÉ DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DU GROUPE D'EXPERTS DE HAUT NIVEAU SUR LE PROGRAMME GCA**[[1]](#footnote-1) **Stein Schjolberg
Premier juge (retraité)
Norvège**

Le 30 avril 2019

**À l'attention de
Houlin Zhao, Secrétaire général de l'UIT**

# 1 Introduction

La Conférence de plénipotentiaires de l'UIT tenue à Dubaï en 2018 a adopté la Résolution 130 (Rév. Dubaï, 2018) intitulée *Renforcement du rôle de l'UIT dans l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication*, par laquelle il est décidé, entre autres choses, *d'utiliser le cadre qu'offre le Programme mondial cybersécurité (GCA) de l'UIT pour mieux orienter les travaux de l'Union sur les efforts visant à instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC*.

Lors des discussions qui ont eu lieu en plénière juste avant l'adoption de cette Résolution, le Secrétaire général de l'UIT *a noté avec satisfaction que lors des discussions sur le projet de Résolution, l'importance du Programme GCA avait été largement reconnue. Il a invité la plénière à accepter de conserver le point 12.1 du décide, qui permettrait à l'UIT d'utiliser le Programme GCA pour guider ses travaux sur la confiance et la sécurité dans les TIC. Il demanderait l'avis du Conseil et de l'ancien Président du Groupe d'experts de haut niveau sur le Programme GCA, M. Stein Schjolberg, à ce sujet*[[2]](#footnote-2)*.*

Rappel

Le Programme est un cadre de coopération internationale ayant pour objet de renforcer la confiance et la sécurité dans la société de l'information. Il est conçu pour favoriser la coopération et l'efficacité, en encourageant la collaboration avec et entre toutes les parties prenantes concernées et en tirant parti des initiatives existantes pour éviter les doubles emplois.

Le Groupe d'experts de haut niveau sur le Programme GCA a été créé en octobre 2007, avec pour mission d'aider le Secrétaire général de l'UIT à formuler à l'intention des États Membres des propositions stratégiques sur la promotion de la cybersécurité. Il était présidé par le juge norvégien Stein Schjolberg, qui était spécialisé dans la législation sur la cybercriminalité depuis plus de 30 ans. Le travail du Groupe d'experts de haut niveau est lié à la fonction de coordination que le Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) a confiée à l'UIT pour la grande orientation C5 qui concerne l'instauration de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC. Ce travail s'articule autour du Programme mondial cybersécurité lancé par l'Union en mai 2007, qui comporte cinq piliers stratégiques: mesures juridiques; mesures techniques et de procédure; structures administratives; renforcement des capacités et coopération internationale.

Le Groupe d'experts de haut niveau était composé de près de cent experts internationaux indépendants représentant de multiples parties prenantes du monde entier. Il a regroupé les avis à l'intention du Secrétaire général de l'UIT concernant tous les piliers stratégiques dans un Rapport du Président établi en 2008[[3]](#footnote-3). En sa qualité de Président du Groupe d'experts de haut niveau sur le Programme GCA, M. Stein Schjolberg a transmis le rapport, dans lequel il faisait le constat suivant en introduction:

*Les coûts associés aux cyberattaques sont considérables – en termes de manque à gagner, de pertes de données sensibles, de dégâts causés aux équipements, d'attaques par déni de service et d'interruptions de réseau. Le développement futur et les possibilités associées à la société de l'information en ligne sont remis en cause par la multiplication des cybermenaces. De plus, le cyberespace ne connaît pas de frontières: en quelques minutes seulement, les cyberattaques peuvent causer des dégâts inimaginables dans plusieurs pays. Les cybermenaces sont un problème mondial et nécessitent une réponse mondiale faisant intervenir toutes les parties prenantes.*

Plus de dix années se sont écoulées depuis la soumission du Rapport du Groupe d'experts de haut niveau. Le présent rapport fait le point sur l'évolution de la situation depuis 2008.

# 2 Programme GCA: toujours important et d'actualité

Largement salué par les membres de l'UIT, le cadre qu'offrent les cinq piliers du Programme GCA a généralement résisté à l'épreuve du temps et constitue toujours un large cadre de coopération internationale sur la cybersécurité, délimité par les documents adoptés par le SMSI, en particulier les principes énoncés dans la grande orientation C5. Les recommandations associées figurant dans le Rapport du Président du Groupe d'experts de haut niveau de 2008 sont autant d'actualité aujourd'hui qu'elles l'étaient en 2008 (même s'il est reconnu que l'on pourrait considérer que quelques éléments particuliers du rapport sont obsolètes ou ont été remplacés à l'occasion d'autres manifestations).

Bien sûr, le paysage des TIC a subi de profonds changements depuis 2008, les TIC jouant aujourd'hui un rôle moteur dans chaque secteur de la société et dans la quasi-totalité des infrastructures essentielles sur lesquelles repose le bon fonctionnement d'un État aujourd'hui. Nous assistons à l'émergence et à l'adoption de nouvelles technologies, avec par exemple la généralisation de l'adoption de l'Internet des objets qui rassemble des dizaines, si ce n'est des centaines, de milliards de nouveaux dispositifs interconnectés – et qui est aussi à l'origine d'un nombre considérable de nouvelles vulnérabilités potentielles; l'essor de l'intelligence artificielle en tant qu'outil pour exploiter les données, en particulier les mégadonées, qui permet à l'homme de prendre des décisions plus éclairées et fait naître la possibilité que les machines prennent de manière autonome et sans intervention humaine des décisions dites intelligentes – tout en allant de pair avec des défis concernant le respect de la vie privée, la confiance et la sécurité des utilisateurs, ainsi que les algorithmes et les outils; les nouvelles technologies et normes de communication, comme la 5G, qui permettent d'accroître de manière exponentielle le débit des communications par rapport à celui que nous connaissons aujourd'hui; l'informatique quantique qui offre des vitesses de calcul bien supérieures aux capacités actuelles, ouvrant ainsi de nouveaux horizons incroyables mais rendant par ailleurs vulnérables les algorithmes cryptographiques actuels, entres autres. Nous avons également assisté à l'apparition de nouvelles technologies de sécurité, comme les technologies de registres distribués (dont la "blockchain" est l'une des mises en œuvre les plus utilisées), qui offrent des solutions bien plus efficaces pour préserver les systèmes et les données associées. Par ailleurs, un nombre croissant de pays partout dans le monde s'orientent de plus en plus vers l'adoption de systèmes d'identités numériques.

Il ne faut pas non plus oublier le phénomène que représente l'adoption à grande échelle, partout dans le monde, des réseaux sociaux, qui a largement contribué à façonner l'écosystème mondial des TIC depuis 2008. Les utilisateurs que rassemblent certaines entreprises sont parfois plus nombreux que les habitants de plusieurs pays réunis – c'est par exemple le cas avec Facebook qui compte plus de 2,3 milliards d'utilisateurs (mars 2019). Les médias sociaux jouent un rôle essentiel pour connecter les personnes partout dans le monde, gommant les frontières géographiques et permettant d'accéder facilement et à des échelles sans précédent à l'information et aux possibilités offertes. Ils sont également à l'origine de graves préoccupations en matière de confiance – concernant la vie privée et la sécurité des utilisateurs et des données qu'ils génèrent, l'authenticité et la fiabilité des informations disponibles sur les réseaux sociaux, la diffusion de contenus haineux, etc.

Globalement, il est reconnu sur le plan international que les TIC sont un outil indispensable pour atteindre les Objectifs de développement durable définis par les Nations Unies, et que pour atteindre ces Objectifs, il est important que les personnes aient confiance dans l'utilisation des TIC.

Les activités mises en œuvre dans le cadre du Programme GCA, y compris celles menées par l'UIT[[4]](#footnote-4) dans le cadre de sa mission et de son rôle en tant que coordonnateur pour la grande orientation C5 du SMSI évoluent, tout comme l'environnement des TIC.

Le Programme GCA est très utile pour l'action menée par l'UIT en vue d'instaurer la confiance et la sécurité dans l'utilisation des TIC. Dans le cadre de son mandat, s'appuyant sur la mise en œuvre du Programme GCA, l'UIT travaille afin d'amener des parties prenantes différentes à collaborer sur un certain nombre d'initiatives essentielles, par exemple pour aider les pays à définir leur stratégie nationale en matière de cybersécurité, à renforcer leur infrastructure en élaborant et en appliquant des normes internationales de sécurité, à créer leurs équipes d'intervention en cas d'incident informatique, à mettre en place des initiatives visant à protéger les enfants en ligne et à renforcer les capacités humaines et les compétences nécessaires. Différentes initiatives multi‑parties prenantes comme celle pour la protection en ligne des enfants ont été lancées dans le cadre du Programme GCA.

# 3 Trouver un terrain d'entente concernant la cybersécurité

La cybersécurité est l'une des grandes priorités internationales des chefs d'État et des dirigeants du monde entier, ainsi que des directeurs des grandes entreprises du secteur privé et des responsables des organisations internationales et de la société civile partout dans le monde. Comme indiqué ci-dessus, plusieurs initiatives remarquables sont en cours, lancées par différents groupes de parties prenantes. On trouvera dans le [Document INF/9](http://www.itu.int/md/S19-CL-INF-0009/en) un certain nombre d'informations concernant l'évolution de la situation aux niveaux régional et mondial depuis 2008.

Malgré cela, la confiance dans le cyberespace est de plus en plus insuffisante. On trouve, au nombre des préoccupations citées à de multiples reprises, la nécessité de renforcer la cohérence et la cohésion des initiatives, afin que celles-ci aient les plus grandes incidences possibles. C'est sur cette préoccupation que l'UIT devrait continuer de se concentrer, au titre de sa mission de coordonnateur pour la grande orientation C5 du SMSI.

Les piliers définis et les recommandations formulées dans le cadre du Programme GCA, en particulier en ce qui concerne la coopération internationale, devraient continuer à servir de cadre guidant l'Union dans ses efforts de coordination associés.

Afin de mettre en œuvre de manière plus claire et plus efficace les recommandations formulées dans le cadre du Programme GCA compte tenu de la complexité des questions associées à l'évolution rapide de l'écosystème des TIC, il sera peut-être nécessaire d'élaborer de nouvelles lignes directrices appropriées relatives à l'utilisation de ce Programme.

En tant que Président du Groupe d'experts de haut niveau en 2008, je me tiens à la disposition du Secrétaire général de l'UIT s'il souhaite des conseils concernant toute action connexe.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. Les informations données dans le présent rapport ont été rassemblées et soumises par le Président du Groupe d'experts de haut niveau sur le programme GCA, sur la base des informations accessibles au public. Les avis exprimés dans le présent rapport sont uniquement ceux de l'auteur. [↑](#footnote-ref-1)
2. Procès-verbal de la dix-septième séance plénière de la Conférence de plénipotentiaires (Dubaï), jeudi 15 novembre 2018. [↑](#footnote-ref-2)
3. Voir Juge Stein schjolber, Norvège: Rapport du Président du Groupe d'experts de haut niveau: <https://www.itu.int/en/action/cybersecurity/Documents/gca-chairman-report.pdf>. [↑](#footnote-ref-3)
4. Voir le rapport annuel des activités de l'UIT présenté au Conseil de l'Union sur le renforcement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC. [↑](#footnote-ref-4)